

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'AEMQ EST SATISFAITE DE L'ANNONCE CONCERNANT LES ACTIONS ACCREDITIVES

Annonce du soutien par le gouvernement du Canada à l'industrie minière

Rouyn-Noranda, le 7 mars 2017 – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) salue l'annonce effectuée par le ministre des Ressources naturelles du Canada, l'honorable Jim Carr, visant à prolonger d'une année le crédit d'impôt de l'exploration minière en faveur des détenteurs d'actions accréditatives, soit jusqu'au 31 mars 2018. Ce crédit d'impôt aide les petites sociétés d'exploration minière à mobiliser les capitaux dont elles ont besoin pour développer leurs projets.

« L'AEMQ supporte toutes les démarches entreprises par les divers paliers de gouvernement afin d'appuyer nos sociétés d'exploration, ce qui leur permet d'investir dans la recherche et le développement afin de contribuer à la découverte de nouveaux gisements. Nous accueillons favorablement le soutien du gouvernement fédéral qui appuie l'exploration des substances minérales essentielles au développement du Québec et de ses régions ressources » a déclaré Me Frank Mariage, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Cette annonce qui sera confirmée lors du prochain budget fédéral, lance un signal aux investisseurs que le Canada demeure une juridiction accueillante à l'exploration et au développement responsable des ressources minérales de notre sous-sol québécois. Cette aide fiscale permet d'attirer d'importants investissements pour l'économie de notre pays, mais elle est essentielle aux efforts déployés pour renouveler les ressources des minéraux existantes par la découverte de nouveaux gisements.

Les PME d'exploration sont également les découvreurs des métaux nécessaires aux énergies dites vertes. Les projets de terres rares, de lithium, de vanadium, pour ne nommer que les plus connus, sont essentiels au développement de ces technologies. Par cette annonce, le gouvernement fédéral supporte la découverte des futurs gisements qui contribueront au Canada de demain en permettant le développement d'une filière intégrée assurant l'approvisionnement essentielle au développement des technologies vertes.

En mettant l'accent sur l'élaboration de méthodes et technologies novatrices et propres, nous posons les fondations des mines de demain. De plus, nous veillons à ce que cette industrie dynamique demeure une source d'emplois et de possibilités pour les générations à venir.

« Bien que nous soutenons l'annonce effectuée par le ministre Carr, il nous apparaît essentiel que le gouvernement fédéral réfléchisse sur la mécanique du renouvellement du support fiscal au secteur. Il serait fortement souhaitable qu'afin d'assurer une meilleure prévisibilité pour nos sociétés que cet incitatif puisse être renouvelée sur une plus longue période, par exemple cinq années. Le renouvellement annuel contraint les entreprises à prévoir sur le court terme alors que le développement des projets miniers s'effectue sur plusieurs années », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIERE DU QUEBEC (AEMQ)

L'AEMQ EST UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE REPRESENTANT LES INTERVENANTS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'EXPLORATION MINIERE AU QUEBEC. FONDEE EN 1975, L'ASSOCIATION A COMME MISSION DE PROMOUVOIR L'EXPLORATION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES MINERALES DU QUEBEC ET LEUR CONTRIBUTION ESSENTIELLE A L'ECONOMIE QUEBECOISE. ELLE RASSEMBLE 1200 MEMBRES INDIVIDUELS (PROSPECTEURS, GEOLOGUES, GEOPHYSIENS, COURTIER, FISCALISTES, AVOCATS, ETC.) ET 225 MEMBRES CORPORATIFS ISSUS DE LA FILIERE MINERALE QUEBECOISE (SOCIETES JUNIORS ET MAJEURES D'EXPLORATION MINIERE, SOCIETES D'EXPLOITATION, FIRMES D'INGENIEURS-CONSEILS EN GEOLOGIE, GEOPHYSIQUE, ENTREPRISES DE FORAGES, SOCIETES DE SERVICES, EQUIPEMENTIERS, ETC.). ELLE EST DIRIGEE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE QUINZE PERSONNES ISSUES DES DIFFERENTES COMPOSANTES DE L'EXPLORATION MINIERE. L'ASSOCIATION ORGANISE ANNUELLEMENT XPLOR, UN CONGRES QUI RASSEMBLE LA FILIERE MINERALE QUEBECOISE A MONTREAL LES 18 ET 19 OCTOBRE 2017.

— 30 —

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

VALERIE FILLION
DIRECTRICE GENERALE
819 762-1599 POSTE 224
DG@AEMQ.ORG